

Amiens, le 14 janvier 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[Vie du tribunal]

## Rencontre avec le vice-président du Conseil d'Etat au tribunal administratif d'Amiens



*Le 13 janvier 2025, M. Didier-Roland Tabuteau, vice-président du Conseil d'État, et sa délégation se sont rendus à Amiens afin de rencontrer les équipes du tribunal. L'occasion de revenir sur le rôle de la juridiction administrative, sur l'activité du tribunal administratif d'Amiens mais également d'inaugurer ses nouveaux locaux.*

Le Conseil d'État est la plus haute juridiction administrative française. Il est pour l'essentiel le juge de cassation des décisions rendues par les tribunaux administratifs. Il est aussi le gestionnaire des tribunaux administratifs, c'est-à-dire celui qui leur donne les moyens matériels, humains et financiers pour fonctionner.

Contact presse : [communication.ta-amiens@juradm.fr](mailto:communication.ta-amiens@juradm.fr)

La visite de son vice-président et de sa délégation au sein du tribunal administratif d'Amiens a donné lieu à des échanges riches et constructifs avec les membres du greffe et les magistrats lors d'ateliers thématiques. Les sujets de discussion ont porté tant sur les spécificités de la juridiction administrative d'Amiens que sur des questions contentieuses.



Le vice-président et sa délégation ont également rencontré les bâtonniers du ressort du tribunal, les représentants de l'université de Picardie Jules Verne ainsi que les journalistes des différents médias locaux.

Cette visite a également permis de revenir sur l'activité de la juridiction amiénoise, les affaires notables jugées par le tribunal en 2024 et son rôle en tant qu'acteur de la vie locale. Au cours de l'année écoulée, ce sont ainsi 4618 affaires qui ont été jugées, en hausse de plus de 13% par rapport à 2023. Quant aux nouvelles requêtes enregistrées, elles sont au nombre de 5000, en hausse de 12% par rapport à 2023, et concernent notamment des dossiers de référé (+19,3%).



Le vice-président du Conseil d'Etat et la cheffe de juridiction ont clos cette journée avec l'inauguration des nouveaux locaux du tribunal administratif d'Amiens. Afin de répondre à la demande croissante de justice, la juridiction dispose désormais de nouveaux espaces d'accueil du public : un nouveau poste d'accueil, une grande salle d'audience, une salle des référés, une salle des pas perdus ainsi qu'un local pour les avocats. La réalisation d'aménagements destinés aux personnes à mobilité réduite (PMR) et l'installation d'une boucle magnétique dans les salles d'audience pour les personnes malentendantes permettront à tous les justiciables de bénéficier d'un accès optimal au tribunal.

[Lien vers le dossier de presse](#)